



AYTRÉ

DELIBERATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SÉANCE DU 18 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, le Conseil d'Administration du CCAS, s'est réuni en session ordinaire,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : Mme Hélène RATA, Présidente

- Etaient présents : Mme CHATENAY-MORENO Valentine, M. LATREUILLE Arnaud, Mme de SAINT DO Hélène, M. VIEULES Robin, M. TATOU Abdelouahed, Mme GIRARD Martine, Mme NIVAULT Nadine, Mme BEAUMEISTER Joseline, Mme VELLY Julie, Mme QUINTEL Julie, M. DESSED Jacky, M. Txomin OLAZABAL, Mme LEPARC Alice, Mme GEHAUT Annie, M. JEAN Stéphane (arrivé à 18h50),
- Absent excusé représenté : M. SEYLER Patrice, ayant donné procuration à Mme Annie GEHAUT ;
- Absente : Mme DESPRES Sophie, Mme RAGOT Isabelle (départ à 19h50),
- Secrétaire de séance : Mme BEAUMEISTER Joseline ;
- Invitées : Mme BALLERY Muriel, directrice du CCAS, Sue GAYRAUD, assistante de direction

N°D22_26

| | |
|---|------------|
| DATE DE CONVOCATION | 07/05/2026 |
| NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE | 19 |
| NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS (dont la présidente) OU AYANT DONNÉ UNE PROCURATION | 17 |

| | | | |
|-------------------------|----|-------------------|----|
| NOMBRE DE VOTANTS | 17 | CONTRE..... | 00 |
| POUR..... | 17 | ABSTENTIONS | 00 |

Objet : POLE DIRECTION : Rapport d'activité du CCAS d'Aytré 2025

Il appartient au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aytré de présenter son rapport d'activités annuel.

Ce rapport présente :

- les principaux chiffres clés de l'activité du CCAS en 2025 ;
- un bilan général des actions menées par le CCAS durant l'année 2025 par pôle
- les objectifs pour 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Considérant que le centre communal d'action sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ;

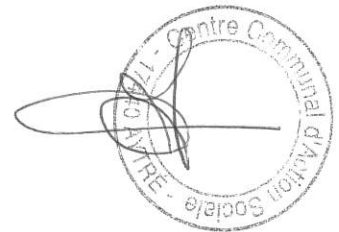
Considérant que conformément à la réglementation, un rapport annuel d'activité a été réalisé afin de décrire :

- L'organisation du CCAS d'Aytré (son organigramme ainsi que l'ensemble du personnel y travaillant)
- Les missions réalisées dans les différents secteurs d'activité
 - Les aides sociales et facultatives,
 - La domiciliation,
 - Le logement social,
 - L'épicerie solidaire,
 - La Résidence Autonomie « Les cèdres »

Le Conseil d'Administration, après avoir voté à l'unanimité, décide :

Article 1^{er} : De prendre connaissance et prendre acte du rapport annuel d'activité 2025 du Centre Communal d'Action.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente du CCAS,



Valentine CHATENAY-MORENO